

RAPPORT D'ACTIVITÉ

EXERCICE 2023

Foyer d'accueil Médicalisé Bel Air

28, avenue Marcel Mérieux 69290 St Genis les Ollières

04 78 34 62 16

Association ACOLEA AMPH-Médico-Social

14 rue de Montbrillant

69 003 Lyon

Directrice Générale : Anna Sauri Lopez

Propos Introductifs

Le Foyer d'Accueil Médicalisé accueille 33 adultes déficients intellectuels dont le handicap ne permet pas le travail en milieu protégé ; il est organisé en 3 unités de vie de 11 personnes avec une place supplémentaire d'accueil temporaire.

Les personnes accueillies sont accompagnées par une équipe pluridisciplinaire d'éducateurs, animateurs, professionnels médicaux et paramédicaux qui élaborent avec eux et mettent en œuvre leur projet individuel.

Le projet d'établissement s'élabore dans le cadre de l'accompagnement éducatif qui prend assise dans la vie quotidienne. Compte tenu des troubles qui affectent les personnes accueillies, l'accompagnement intègre une dimension thérapeutique dans la mesure où les actions entreprises tendent à contenir et amender ces troubles.

En complément du travail sur le quotidien, des activités offrent aux personnes des terrains d'expérience variés dans les domaines de la créativité, de l'expression, du développement personnel et des acquisitions.

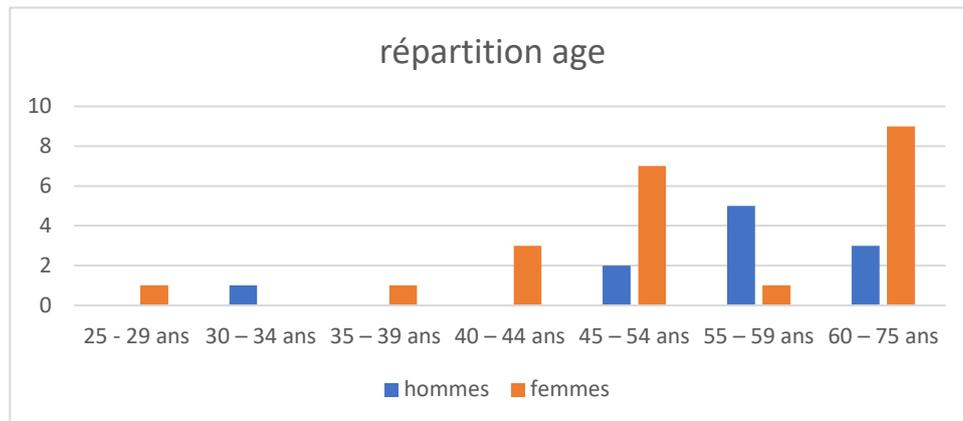
Activité et Personnel

Activité

Le FAM Bel Air accueille et accompagne des adultes présentant un handicap mental avec une déficience intellectuelle.

L'habilitation de l'établissement est de 33 places d'accueil pérennes dont 1 place d'accueil temporaire. Les résidents du FAM sont répartis sur trois unités de vie et disposent chacun d'une chambre privée. Ils partagent néanmoins des espaces collectifs (salle de bain, toilettes, salon, salle à manger).

Le FAM connaît un vieillissement de son public et accuse une moyenne d'âge de 52.4 ans pour les hommes et de 57.2 ans pour les femmes ; pour une moyenne générale) 54.8 ans.



Les handicaps sont très éclectiques puisque les personnes accueillies peuvent être porteuses de TSA, de psychose déficitaire, de handicap génétique etc... Pour autant, les profils sont caractérisés par de forts troubles du comportement associés.

L'évolution des personnes accueillies et leur avancée en âge, nécessite la prise en compte de leurs besoins de plus en plus important en matière de santé et de prise en charge médicalisée. Il était donc impératif de pouvoir proposer un fonctionnement davantage tourné vers le soin.

Pour terminer, l'année 2023 a été marquée par deux décès successifs de résidents sur les mois de février et mars. Ces personnes présentaient des pathologies cardio-vasculaires et respiratoires typiquement en lien avec le vieillissement.

L'établissement dispose d'une Place d'Accueil Temporaire. Celle-ci était embolisée depuis 2019 pour un accueil dérogatoire dans le cadre d'un PAG. Voilà pourquoi nous n'avons pu accueillir que 3 personnes différentes au cours de l'année 2023. Ce qui nous a conduit à un taux d'occupation de 47%. Mais après avoir sollicité la MDMPH, nous avons pu conclure un accord pour que l'AT dérogatoire puisse s'arrêter en janvier 2024 afin de permettre de répondre à plus de personnes sur du plus long terme.

Personnel

Description et organisation des équipes

Le personnel du FAM Bel Air est réparti en plusieurs pôles de compétences et d'activités :

- Le pôle socio-éducatif, œuvrant au sein des unités de vie dans le quotidien des résidents. Il se compose d'Aides Soignant.es / de Maître.sse de Maison/ de Moniteur Educateur ou Monitrice Educatrice/ d'Accompagnant.e Educatif et Social ou d'Aide Médico-psychologique et d'Educateur ou Educatrice Spécialisé.e.

Au total ce pôle est composé de 27 ETP.

- Le pôle Soins, qui intervient de manière transverse sur les prises en charges médicales et/ou paramédicales. On y retrouve 3 Infirmières, dont une coordinatrice,

une neuropsychologue (0.4 ETP), un psychiatre (0.4 ETP -poste non pourvue depuis 2020), un médecin coordonnateur (0.2 ETP), une musicothérapeute (0.5 ETP), une psychomotricienne (0.4 ETP).

- La plateforme d'activité, qui se compose de 3 professionnels (dont 1 coordonnatrice pour 3 ETP), dont la mission est de mettre en œuvre les activités qui répondent aux besoins des résidents du FAM mais aussi du Foyer de Vie.
- L'équipe de Nuit, composée de 4 professionnels à temps plein, qui ont pour mission de surveillance des biens et des personnes et de prises en charges de soins de nursing pendant la nuit.

Il faut ajouter à ces professionnels le personnel administratif, d'encadrements, et les services généraux.

Le TOTAL c'est un effectif complet de 44.42 ETP.

Mouvements du personnel

Le FAM Bel Air comme bon nombre d'établissements du territoire fait face depuis plusieurs années maintenant à une pénurie de professionnels qualifiés. Au 31 décembre nous comptons 6 postes manquants (correspondant à 5.5 ETP) sur le pôle socio-éducatif et 1 poste de psychiatre.

Au cours de l'année 2023 le FAM a eu

- 7 arrivées de professionnels : 3 Accompagnante Educatif et Sociale ; 3 infirmières Diplômées d'Etat (dont une coordinatrice) ; 1 Maitre et 1 Maitresse de maison.
- 8 départs, (1 monitrice éducatrice ; 1 Aide Médico-psychologique ; 2 aide-soignante ; 3 Infirmières (dont une coordinatrice) et 2 Maitresses de maison.

Pour finir et pour renforcer notre pôle soin, nous avons détaché une Aide-Soignante Qualifiée à mi-temps sur l'infirmerie. Elle a à ce titre des missions d'assistance et d'intervention (entretien matériel, accompagnements prioritaires, gestion des protections) ; aide aux accompagnements complexes et accompagnement des équipes aux soins spécifiques.

Pyramide des âges

La pyramide des âges est stable et sensiblement identique à celle de l'année dernière :

- +60 ans : 5 personnes
- 50/60 ans : 10 personnes
- 40/49 ans : 22 personnes
- 30/39 ans : 18 personnes
- 20/29 ans : 13 personnes



Formation et accompagnement des Equipes

Cette année a de nouveau été riche en formation.

2 professionnels ont été accompagnés par l'INFIPP dans le cadre d'une formation aux Ecrits professionnels sur le mois de janvier.

2 professionnelles (psychomotricienne et animatrice) ont été formées en pratique avancée à la méthode Snoezelen.

1 Moniteur éducateur est en troisième année de contrat d'apprentissage d'éducateur spécialisé à l'ARFRIPS.

De même une Aide-soignante en contrat d'apprentissage a démarré sa formation en septembre. Cette formation s'étalera jusqu'en décembre 2024.

En février ; 5 professionnels du FAM et du FDV ont participé à une formation proposée par le Centre Ressource Autisme sur l'évaluation et la mise en place d'outil de structuration temporel.

La formation éducation structurée s'est achevée sur le début de l'année 2023 avec les derniers temps de supervisions pour les 8 professionnels du FAM.

Une formation transverse entre les professionnels du FAM, du FDV et du DCR s'est déroulée sur deux journées sur le thème de la « Vie Intime Affective et Sexuelle ».

Il en a été de même sur les formations à « l'autodétermination ».

Sur la fin de l'année 2023, une formation à un logiciel numérique (Auticiel) a démarré pour 10 professionnels du FAM, FDV et de l'EANM de Soucieux. Cette formation a comme objectif

le déploiement progressif de tablette numérique comme support aux apprentissages et à la communication adaptée et augmentative.

Enfin, le chef de service a entamé un Diplôme Inter-Universitaire « handicap mentale et déficience intellectuelle » qui a débuté en décembre 22 qui s'est terminée en septembre 2023 (validation du diplôme).

Enfin, nous avons accueillis plusieurs stagiaires au cours de cette année :

- Une stagiaire Educatrice spécialisée
- Quatre stagiaires Aides-Soignantes
- Deux stagiaires Infirmier.e
- Une stagiaire CAFERUIS
- Trois stagiaires « découverte du médico-social » en 2^{ème} année de médecine.

L'articulation entre professionnels

Les équipes socio-éducatives, le pôle Soin et la plateforme d'activité représentent le triptyque d'accompagnement pour une prise en charge globale. Tout l'enjeu est de pouvoir faire cohabiter et travailler ensemble des professionnels de culture et « langage » différents. L'articulation repose sur des outils communs tels que le projet personnalisé, mais également par des supports méthodologiques d'accompagnement tels que l'éducation structurée ou la Communication Augmentée qui servent à la fois le soin et l'éducatif.

Enfin les réunions sont également support à une harmonisation des pratiques pour une visée commune.

La qualité de l'accompagnement repose sur cette articulation, elle doit être efficiente et régulée. Tout n'est pas encore parfait à Bel Air mais nous pouvons être fier d'avoir d'ores et déjà des résultats intéressants.

Faits Marquants & Qualité

Faits marquants

En 2023, le SAVS et le Domicile Collectif ont quitté le pôle de l'Arc pour rejoindre le pôle Bel Air. Ce changement de pôle est la conséquence d'une réorganisation par territoire administratif des établissements et services du secteur adulte d'ACOlea-AMPH Médico-social. Le pôle Bel Air regroupe ainsi les établissements et services basés sur le territoire de la Métropole de Lyon :

- Le Foyer d'accueil médicalisé et le Foyer de Vie Bel Air, à Saint Genis les Ollières ;
- Le Domicile Collectif renforcé et le café inclusif Belle Ere, à Tassin la Demi-Lune ;

- Le SAVS et le Domicile Collectif, à Givors.

Ce changement de pôle a conduit notamment à un changement de direction. Cyril PAL est devenu le nouveau directeur du SAVS et du Domicile Collectif, à la suite de Philippe MOLLOT qui a gardé la direction du pôle de l'ARC (constitué des établissements et services basés sur le Département du Nouveau Rhône).

Journées Institutionnelles :

Sur le courant du mois de Mai et Juin, plusieurs temps de travail collectifs de réflexion ont été organisés. Ces journées ont permis de proposer des espaces de réflexion autour de 4 thématiques : Les Astreintes ; l'Inclusion, les Métiers ; le Médical. Des groupes de travail composés de plusieurs professionnalités et diplôme ont fait émerger les problématiques de terrain et des ébauches de solution. Les résultats ont été très intéressants :

Pour l'inclusion, les préconisations suivantes ont été faite par les professionnels :

- Développer le bénévolat (valorisation, sentiment d'utilité, etc)
- Inviter les habitants de la commune et les commerçants à réfléchir ensemble à ce que l'on pourrait proposer pour favoriser l'inclusion des résidents dans la ville
- Développer des activités communes avec EHPAD, crèches, écoles, etc
- Diffuser les compétitions sportives à Bel Air et ouvrir à d'autres personnes du village
- Monter des interventions de sensibilisation au handicap à décliner auprès des écoles, mairie, CCAS, etc.
- Vie ma vie format handicap.
- Organiser des tables rondes autour d'un sujet choisi par les résidents (ex : groupe ECHOS qui pourrait partager son expérience)

Pour le pouvoir d'agir, les préconisations suivantes ont été faite par les professionnels :

- Créer des outils de communication avec des pictogrammes/images pour favoriser le choix des personnes accueillies et adaptés à chacun
- Que les personnes concernées soient présentes à chaque instance de décision.
- Favoriser l'essai /l'expérimentation
- Pluridisciplinarité pour prendre position pour arbitrer une décision éthiquement compliquée
- Création d'un comité éthique avec acteurs internes et externes
- Charte de règles de vie
- Priorisation des goûts et des envies des personnes concernées sans que nos croyances, convictions impactent
- Passage de relai en cas de difficulté

Pour le médical, les préconisations suivantes ont été faite par les professionnels :

- Formations périodiques des équipes aux situations médicales d'urgences (varices, agressions, saignements etc..)
- Rendre plus lisible les différents protocoles (décès, agressions, médicaux), les DLU aussi
- Réunions de coordinations soins mieux définies (présence des aides-soignantes privilégiées)
- Mieux communiquer sur l'évolution et les actualisations de l'état de santé (ou des vigilances à avoir) auprès de tous les professionnels (Jours/nuit ; Astreintes).
- Faire confiance en l'expertise de l'autre tout en étant conscient des limites de son propre champ de compétence
- Redéfinir lien FDV avec infirmerie
- Développer fiches synthétique bilan bilans
- Outils d'information sur les indications et contre-indications médicales
- Mieux définir le rôle des aides-soignantes dans les équipes (liant soins/équipe)
- Procédure soin/médical : faire en sorte que les équipes éducatives se saisissent des outils mis à dispositions (GED-DI, repas, selles, suivi médicaments), observables et utiles au médecin. Et développer des outils diagrammes du quotidien (douches/soins courants)
- Poursuivre le développement de compétence sur la question médicale et poursuivre les équipements spécifiques

Pour les astreintes, les préconisations suivantes ont été faite par les professionnels :

- Possibilité d'avoir des interlocuteurs différents en fonction de l'aspect de la sollicitation :
 - Astreinte technique : Factotum
 - Astreinte médicale : infirmières
 - Astreinte éducative : Educateurs groupes
 - Astreinte HR : Qui ?
- Formation des équipes aux degrés d'urgences
- Formaliser des outils pour évaluer le degré d'urgence : Echelle comportement / Echelle urgence médicale
- Evaluer les lieux non accessibles nécessitant une intervention en cas d'incendie (infirmerie/cuisine / bureaux direction chef de service etc..). Trouver des solutions

- Identifier les zones techniques (gaz, eau, elec) et les moyens d'intervenir.
- Avoir un téléphone d'urgence quand un éduc doit partir avec un résident
- Mieux déterminer les méthodes de communication (active/passives - Mail ; appel ; sms) au regard du degrés d'urgence et du délai de réponse.
- Possibilité qu'il y ait des éducateurs (sur la base du volontariat) qui effectueraient des astreintes

L'idée n'est pas d'appliquer l'intégralité de ces préconisations mais elles servent de base de réflexion pour faire évoluer ces thématiques.

Plusieurs projets de transferts ont vu le jour cette année, démontrant l'implication des professionnels à pouvoir avoir des temps d'observations et de relation « hors les murs ». Les transferts n'étaient plus proposés par les équipes depuis plusieurs années, le COVID ayant mis un terme définitif. Puis en 2021 quelques projets ont vu le jour. Cette année 2023, 2 transferts de 3 ou 4 jours ont été réalisés permettant entre autre à des résidents ayant peu de moyen financier de pouvoir bénéficier de « vacances ».

Transfert

- 3 jours en juin au Chambon sur lac (63) pour 4 résidents
- 3 jours en novembre à Uzès (30) pour 6 résidents.

Le projet snoezelen :

Au début du mois de mars 2023, le salle Snoezelen a été inondée, la rendant inutilisable pendant plusieurs semaines. Cette salle était peu accessible. Cet évènement nous a permis de repenser sa place et son projet plus globalement. Nous avons déjà eu l'idée de pouvoir mieux développer cet outil indispensable et centrale dans l'accompagnement des personnes TSA (majoritaire sur le FAM et FDV). Nous avons donc élaboré une démarche formative ; à savoir que deux professionnelles allaient être formée au cours de l'année en pratique avancée afin de pouvoir elle-même proposer une formation en interne à notre établissement. Les formations à la pratique de Snoezelen sont assez chères et le turn-over de professionnels au cours des 5 dernières années à faire s'amoinrir le nombre de professionnels en capacités d'accompagner les résidents ayant un besoin fort. Ainsi, les deux professionnelles formées en pratiques avancées pourront proposer un contenu de formation adapté à nos outils et à notre public.

Une fois cette étape réalisée, il fallait repenser le lieu. C'est pendant l'été 2023 que nous avons entamé des travaux importants pour réinvestir un lieu, plus accessible pour les résidents et réunissant les conditions pour en faire une salle adaptée. Nous avons acheté du matériel également. La salle a rouvert ses portes en octobre 2023 et les formations internes se mettent en place pour la fin du mois de mars 2024.

Actions éducatives collectives ou partenariats

Projet école

Dans une volonté de construire une dynamique positive après une période où la gestion des RH a été difficile au sein du FDV, les actions éducatives en lien avec la PA se sont multipliées durant cette année 2023.

Un des projets marquants de cette année 2023 était celui du travail collaboratif avec l'école primaire de Mornant. Une intervenante musique a été sollicitée pour proposer des ateliers chant/percussions/bruitage aux résidents et aux enfants de l'école. Plusieurs résidents (6/15) du FDV ont pu s'inscrire sur ce projet et s'impliquer de manière assidue.

Les objectifs principaux étaient de créer un lien sans stigmatisation entre les enfants et les résidents, de favoriser l'autodétermination à travers différents exercices et collaborer au sein d'un collectif.

Transfert escalade

Durant l'été 6 résidents du pôle Bel Air dont 3 du FDV ont participé à un transfert escalade en falaise. Ce travail en collaboration avec une encadrante escalade se sont déroulées sur deux journées en falaises naturelles (Neuville).

Coupe du monde de rugby

La période de l'automne a été marquée par la coupe du monde de rugby qui s'est déroulée en France. Dans l'optique de faire connaître notre établissement et de créer du lien, la PA a organisé la diffusion de plusieurs matchs en proposant une Friends Zone.

Les habitants de St Genis les Ollières et ceux qui le souhaitaient étaient invités à venir regarder les matchs sur grand écran. Pour l'occasion, une buvette (sans alcool) a été mise en place (tireuse à bière sans alcool louée, différentes boissons achetées, verres personnalisés...).

Pour promouvoir cet événement, la commune a communiqué grâce à un panneau indicatif lumineux. Une banderole publicitaire a également été installée devant l'établissement pour renseigner les gens et des flyers ont été distribués dans le village. C'est à travers cet événement que le public, les professionnels et les résidents ont pu vivre les moments forts de la compétition et cela dans un cadre convivial.

Ecole vétérinaire

Ce projet a été co-construit entre des professionnelles remplaçantes de l'établissement (étudiantes à l'école vétérinaire de Marcy l'Etoile) et la PA. Ce qu'il est important de noter c'est que cette idée émerge de la volonté d'un résident qui souhaitait faire du bénévolat. Ce partenariat a pu voir le jour le 17 janvier 2023. Depuis, une animatrice de la PA s'y rend chaque semaine avec plusieurs résidents

Autres événements et activités régulières

D'autres événements coordonnés par la PA comme la fête de l'automne ou le fête de l'été ont pu rassembler l'ensemble des services, les résidents et leur famille autour d'un repas dans une ambiance musicale. Un groupe de musique avait été sollicité notamment pour la fête de l'été et avait pu se produire dans le parc de l'établissement.

Les résidents du FDV s'inscrivent régulièrement à des sorties (théâtre, matchs, cinéma, cirque, balnéothérapie...) et bénéficient également d'un planning hebdomadaire d'activités variées comme la boxe, la marche à pied, la médiation animale, les jeux de société, la gymnastique douce et bien d'autres.

Expression et participation des usagers

L'expression des résidents connaît plusieurs instances au sein de l'établissement. Hormis les temps de parole prévu sur les groupes, hebdomadairement pour le foyer de vie. Le comité des fêtes et le conseil de la vie sociale sont les principaux organes d'expression des personnes.

A travers ces instances, les personnes ont décidés :

- La réalisation d'un marché aux fleurs en avril 2024
- La reconduction du vide grenier en septembre 2024
- La nécessité de renouveler l'élection du président du CVS. Marjorie Monardo étant en poste depuis 3 ans. C'est Lionel Jama qui a été élu président du CVS en novembre 2023.

A plusieurs reprises les résidents ont fait pas de leur mécontentement sur la qualité de la prestation de la cuisine. Plusieurs rencontrent ont eu lieu avec le prestataire, en présence de résident, pour essayer d'expliquer et d'améliorer la qualité des repas lors de « commission cuisine ».

En novembre 2023, l'organisation et la planification des CVS a été faite pour l'intégralité de l'année 2024, avec des objectifs définis, à savoir :

- La rédaction un RA en fin d'année
- La mise en place d'un groupe de parole pour les parents sur la question de la vie intime affective et sexuelle des personnes accompagnées. L'idée est de développer la pair-aidance entre les parents pour qui cette question peut être un sujet nécessitant une entraide.
- La rédaction d'une charte sur le vivre ensemble
- La demande à la métropole de Lyon de modifier la sortie du foyer considéré comme trop dangereuse par les résidents (un résident renversé par une voiture en 2023).

Des résidents du foyer de vie ont participé à un reportage sur la vie intime affective et sexuelle pour les personnes en situation de handicap. Ce reportage s'est déroulé en parallèle

de la formation faite aux professionnelles du pôle avec le CeRHeS - Promotion de la santé sexuelle pour les personnes en situation de handicap.

Plusieurs résidents du foyer de vie ont participé à l'assemblée générale de l'association le 29/06/2023. Ils ont présenté, devant tous les participants de l'AG, des projets portés par les résidents du FAM et du foyer de vie, notamment les projets écoles.

Incidents et actions de prévention et gestion des risques

Il n'y a pas eu d'incident majeur sur le FAM en 2023. Les principaux incidents sont à relever du côté des résidents et en lien avec le vieillissement de la population. Il y a eu une recrudescence des chutes auprès des personnes accompagnées. Le nombre d'accompagnement à l'hôpital ont plus que doublé par rapport à 2022. A titre d'exemple il y a eu 3 fractures du col du fémur sur l'année. Les hospitalisations sont de plus en plus longues et de plus en plus fréquente pour les personnes. Sans compter la sur-difficulté que l'on connaît avec la désorganisation des services d'urgence et de soin.

En réponse à cela, les modalités d'accompagnement à l'hôpital ont dû être reprises, il y avait un risque d'épuisement pour les professionnels qui accompagnés et une désorganisation des services (le temps d'attente était entre 7 et 16h aux urgences).

Une activité dédiée à la prévention des chutes a été mise en place sur le dernier trimestre 2023 avec une intervenante extérieure enseignante en sport adapté qui va se poursuivre en 2024. La question de la remobilisation physique est une des principaux axes de la plateforme d'activité sur l'année 2023-2024.

Plus globalement, ces signaux nous indiquent le besoin impérieux de continuer à faire évoluer l'accompagnement des personnes sur le FAM vers une adaptation au vieillissement, que ça soit d'un point de vue matériel (des rails ont été posés en 2023 et d'autres le seront en 2024), sur la formation des professionnelles, sur la composition des équipes (en augmentant le nombre de soignants).

A noter au niveau de l'encadrement, l'absence de la contrôleur de gestion, rattaché à la direction de secteur, qui a été un facteur de désorganisation sur la fin de l'année 2024 notamment sur la question de l'argent personnel des résidents et le suivi budgétaire sur l'établissement. Cela a conduit à équiper les chefs de service d'une carte bleue pour leur permettre une plus grande autonomie dans la gestion du budget fonctionnel de leurs établissements. Ainsi qu'une refonte du suivi des dépenses pour faciliter le suivi au niveau de la comptabilité.

La fin de l'année 2023 a été marquée par l'absence de la cadre administratif du pôle Bel Air, conduisant à une répartition des tâches entre le directeur du pôle et la cadre administratif du secteur enfance pour permettre la poursuite de l'activité et des tâches incombant à la cadre administratif du pôle Bel Air. Il a également été nécessaire de faire appel à l'intérim pour assurer une partie des missions qui ne pouvaient pas être reportées sur d'autres personnes.

Démarche qualité

La démarche qualité n'a pas été planifiée sur l'année 2023 sur le pôle Bel Air. Les difficultés RH, l'instabilité des établissements, le recours important à l'intérim, les différents départs / arrivées au sein de l'équipe de direction n'ont pas permis de réunir les conditions pour la mise en place du plan accompagnement continue de la qualité.

C'est une question qui a été intégrée rapidement par la nouvelle direction du pôle avec une réorganisation du PACQ et sa planification sur 2024.

Parcours des personnes accompagnées

Admissions

Usagers admis dans l'année

Deux nouveaux résidents ont été admis sur l'année 2023 ; un en Mai et l'autre en aout. Ces deux personnes étaient orientées par des institutions dont l'organisation et la typologie de public ne correspondant plus à leurs besoins. En effet, ces deux personnes avancent en âge et on des besoins médicaux plus soutenu pour l'un, et un besoin de rythme moins importants pour l'autre.

Usagers suivis dans l'année

Ainsi, 34 personnes ont été suivi sur l'année 2023, en plus des 3 personnes accueillies sur l'accueil temporaire.

Usagers sortis

2 décès en février et mars 2023.

Locaux et moyens matériels

Cette année encore la gestion des locaux a été marqué par la difficulté du dialogue avec le bailleur et les difficultés que nous éprouvons à le faire intervenir pour l'entretien et la gestion des bâtiments.

Concernant les travaux prévus en 2023, inscrit au rapport 2022, à savoir :

- l'étanchéité de la toiture
- la rénovation des dalles extérieures qui représentent un danger pour la circulation des personnes concernées

- la rénovation progressive des sols des espaces communs et privatifs des FAM et FDV Bel air

L'étanchéité a été en partie réalisé et nous connaissons toujours des fuites lors de forte pluie à divers endroits du bâtiment. La rénovation de la dalle a été en parti réalisé en décembre 2024, sans délai de prévenance, ne nous permettant pas de réaliser aménagement nécessaire pour la réalisation de ce genre de travaux. La rénovation des sols n'a pas démarré et n'est pas prévu pour 2024.

Nos demandes d'intervention concernant les poches d'eau qui se forment dans le vide sanitaire reste sans réponse, les infiltrations par capillarité se poursuivent dans cette partie du bâtiment.

D'important travaux devraient avoir lieu avec la concrétisation des différents projets d'ici à 5 ans (Fam vieillissant et foyer de vie).

Il y a eu fin 2023, une préconisation par un bureau d'étude de changer l'intégralité du système SSI pour le bâtiment, pour des travaux estimés à 80 000€.

Le portail de l'établissement est tombé très régulièrement en panne sur 2023, générant des frais d'entretien et de réparation important. Les intervenants nous indiquent que celui-ci n'est pas calibré pour notre utilisation et nécessite d'être changé. Nous attendons une réponse du bailleur à ce sujet.

Pour la partie où nous avons la main concernant le FAM, nous poursuivons l'équipement des chambres, après des achats de matériels « mobiles » (lèves personnes, verticalisateur, etc), en 2023, deux chambres ont été équipées avec des rails pour permettre des manipulations plus aisés pour les professionnels et un confort pour les résidents.

Perspectives 2024

L'année 2024 sera dans la continuité des changements entrepris sur l'année 2023 et notamment concernant le champ médical.

Cette année 2024 se verra finaliser le parcours formatif général permettant d'acquérir toutes les bases du travail et de l'accompagnement. Après l'éducation structurée, la connaissance des outils de bilantages et d'évaluation, des particularités des personnes ayant un TND, de l'autodétermination, il nous manquait la question de la CAA et du FALC.

De même, nous poursuivons notre stratégie d'accompagnement l'accompagnement au vieillissement. Pour cela, nous engageons une politique d'évaluation multidimensionnelle et systémique prenant en compte à la fois la dimension somatique, mais également les questions d'alimentation, de sommeil, de douleur, d'activités physique et cognitif, la sédentarité, les relations sociales, l'aspect psychologique etc...

Toutes ces dimensions connexes ont une répercussion importante sur l'état de santé globale des personnes, elles ne doivent plus passer au second plan, mais bien englobées dans une démarche préventive.

En parallèle de ce projet sur l'accompagnement dans le vieillissement et dans le cadre de notre CPOM nous poursuivrons notre réflexion sur le projet de création d'une unité de FAM Vieillissant et d'une équipe mobile

De même, nous poursuivons toute une démarche entamée sur l'année 2022 concernant l'habitué des soins des résidents.

Nous avons entamé fin 2023 une démarche de réflexion sur les places et rôles des aides-soignantes dans les unités de vie et auprès du pôle soin (et plus particulièrement avec l'infirmier). Les AS ont pu faire remonter leurs difficultés dans cette articulation, avec une perte parfois de technicité et/ou de savoir-faire. Tout l'enjeu est de pouvoir mieux entendre et mieux répondre aux difficultés des professionnels en garantissant une prise en charge de qualité.

Ce travail va se terminer courant mars avec des propositions concrètes.

Dans les actions futures à mener, il faudra notamment :

- Préparer l'évaluation du service selon le nouveau référentiel d'évaluation des ESSMS ;
- Participer au Plan d'Amélioration Continu de la Qualité (PACQ) du pôle Bel Air : mise en place de 3 commissions et planification de différents temps de travail de mars à décembre 2024.

L'année 2024 sera l'année où vont intervenir des changements de groupes pour les professionnels et les résidents. En effet, il est convenu que tous les 5 ans, les salariés aient l'occasion de pouvoir avoir une mobilité interne afin de rythmer son parcours professionnel. Nous avons recueilli les souhaits de chaque professionnel à vouloir changer d'unité et tenterons de répondre en fonction des compétences et des besoins. De la même manière, les résidents vont pouvoir changer d'unité de vie. Ainsi, cette possibilité se déroulera avec 3 temps préalables : **Premièrement, recueillir l'assentiment des personnes à changer d'unité**, **deuxièmement avoir les avis des professionnels sur la nécessité d'un changement** ; et enfin, **vérifier de l'adéquation d'un changement avec les objectifs** déclinés dans les PAI de chacun. Ce n'est qu'après avoir établi ce diagnostic que nous pourrons envisager les changements.